

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **lundi 4^e jour du mois de juillet 2011**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville d'Asbestos, à compter de 19 h 30. Sont présents à la séance:

- › monsieur le maire Hugues Grimard
- › madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- › monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- › monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- › madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- › monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- › monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- › monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier-suppléant

Les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

2011-164

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé.

Adoptée.

2011-165

ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2011

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2011, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

- › Lettre du Conseil sport loisir de l'Estrie confirmant une subvention de 1 022 \$ accordée pour la réalisation du projet service d'animation estival dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées.
- › Jugement de la cour municipale d'Asbestos : dossier de requête introductive d'instance Ville d'Asbestos vs 9202-1773 Québec inc.

DEMANDES DES CONTRIBUABLES

Monsieur Roger Duchesneau:

- › Question concernant le sentier sur le boulevard Industriel.

Monsieur Lionel Duchesneau:

- › Question concernant les travaux de drainage sur la rue Dusseault.

2011-166

CONTRIBUTION À LA MARCHÉ POUR LA SANTÉ

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu qu'une somme de 1 000 \$ soit accordée par la Ville d'Asbestos et versée à l'activité de la Marche pour la santé 2011, activité réalisée pour les profits de la Fondation du Centre de santé et des services sociaux des Sources.

Adoptée.

2011-167

APPROBATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE MAI 2011

Après étude et vérification de la liste des comptes payables, salaires versés et remboursement de la dette pour le mois de mai 2011, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que ces déboursés soient approuvés tels que ci-après décrits :

- Administration municipale	572 502,66 \$
- Dépenses en immobilisations	-
Total du mois de mai 2011:	572 502,66 \$

Adoptée.

2011-168

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 2011-175 : EMPRUNT TEMPORAIRE

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que conformément à l'article 567.2 de la *Loi sur les cités et villes*, le Conseil municipal d'Asbestos autorise un emprunt temporaire auprès de la Caisse Desjardins des Métaux blancs, pour le paiement des dépenses effectuées en vertu du règlement d'emprunt numéro 2011-175 pour le paiement des dépenses en immobilisations effectuées et à venir.

L'emprunt temporaire sera d'un montant de 725 200 \$, lequel correspond à l'emprunt à long terme autorisé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Cet emprunt sera remboursé immédiatement lors de l'encaissement du produit de l'emprunt à long terme.

De plus, la trésorière, Manon Carrier, est autorisée à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, tous les documents nécessaires aux fins de la présente.

Adoptée.

2011-169

NOMINATION D'UNE RESPONSABLE AUX SERVICES ÉLECTRONIQUES clicSÉQUR

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que Manon Carrier, trésorière, soit confirmée en tant de représentante autorisée et dûment habilitée à agir pour la Ville d'Asbestos. De plus, que madame Carrier soit nommée responsable aux services électroniques clicSÉQUR et qu'elle soit autorisée à signer pour et au nom de la Ville d'Asbestos les documents requis pour l'inscription aux services électroniques.

Adoptée.

2011-170

DÉVELOPPEMENT DU PLATEAU DE L'HOTEL DE VILLE : MISE EN VENTE DES TERRAINS

CONSIDÉRANT que la démolition du 185, rue du Roi laisse un terrain disponible pour développement ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a mandaté le Comité consultatif d'urbanisme pour proposer des critères de développement pour la mise en valeur du terrain;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'autoriser le directeur général et greffier-suppléant à aller de l'avant dans la procédure d'appel d'offres public pour la mise en vente des terrains en vue du développement du plateau de l'ancien hôtel de ville sur la rue du Roi.

Que la vente des terrains se fasse sur la base des critères d'aménagement proposés par le Comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée.

2011-171

ACQUISITION DU PASSAGE POUR ACCÉDER À LA PLAGE PUBLIQUE AUPRÈS DE LA SUCCESSION FILTEAU : MANDATS AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET AU NOTAIRE POUR PROCÉDER

CONSIDÉRANT que le passage d'accès à la plage publique est emprunté par plusieurs citoyens et que pour cette raison, il est opportun que la Ville d'Asbestos devienne propriétaire de cet espace;

CONSIDÉRANT que le terrain devant servir de passage pour accéder à la plage publique appartient à la Succession Filteau;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu de mandater le directeur général à procéder afin d'acquérir cette lisière de terrain.

Que le directeur général et greffier-suppléant soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos tous les documents nécessaires à cette fin.

Que le notaire Serge Chagnon soit mandaté pour la rédaction de l'acte notarié d'acquisition du terrain en question.

Adoptée.

2011-172

RACHAT DU VEHICULE FORD ESCAPE 2008

CONSIDÉRANT que le bail de location du véhicule Ford Escape 2008 est terminé depuis la fin mai 2011;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos désire se prévaloir de l'option d'achat de ce véhicule puisqu'il est présentement utilisé par le directeur du service des Travaux publics;

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos achète le Ford Escape 2008 au coût de 13 590,24 \$ avant taxes, et ce, auprès du concessionnaire Parr & Leconte.

Adoptée.

2011-173

MANDAT POUR LE REMPLACEMENT DE LA VANNE MOTORISÉE À L'ENTRÉE DE L'USINE DE FILTRATION

Suite à la demande de prix effectuée pour le remplacement de la vanne motorisée à l'entrée de l'usine de filtration, deux prix ont été fournis comme suit :

Everest Automation inc. : 5 001,31 \$

Les Contrôles Provan Associés inc.: 6 921,46 \$

Par conséquent, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu de mandater la compagnie Everest Automation inc. pour effectuer le travail de remplacement de la vanne motorisée à l'entrée de l'usine de filtration de la Ville d'Asbestos au coût soumis soit à 5 001,31 \$ taxes incluses.

Adoptée.

2011-174

MANDAT POUR DÉMANTÈLEMENT DES POMPES ET RÉSERVOIRS DE CARBURANT AU GARAGE MUNICIPAL

Considérant la demande faite auprès de Gauvreau et Laroche, entreprise qui avait fait l'installation des pompes et réservoirs au départ, une demande de prix lui a été demandée pour le démantèlement des dites pompes et réservoirs de carburant au garage municipal.

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'octroyer ces travaux de démantèlement à Gauvreau et Laroche au prix fourni soit 13 748 \$ plus taxes.

Adoptée.

2011-175

VENTE D'UN SUPPORT À ÉCHELLE À CLAUDE BOURQUE ÉLECTRIQUE

Suite à un appel d'offres après de 2 entreprises locales pour la vente d'un support à échelle qui n'est plus utilisé, Claude Bourque Électrique inc. a offert le prix de 100 \$ plus taxes pour cet équipement. Par conséquent, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu de vendre à Claude Bourque Électrique inc. le support à échelle au prix offert de 100 \$ plus taxes.

Adoptée.

2011-176

MANDAT À LA SABLIERE DE WARWICK LTÉE : RÉALISATION DE 3 ENTRÉES DE SERVICE SUR LA RUE DU ROI

CONSIDÉRANT que des travaux majeurs d'infrastructures ont été effectués à l'automne 2010 sur la rue du Roi;

CONSIDÉRANT que dans la continuité de ces travaux majeurs, il y a lieu de mettre en place 3 nouvelles entrées de service;

CONSIDÉRANT qu'un prix a été demandé à l'entrepreneur La Sablière de Warwick Itée pour effectuer ce travail;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu de mandater La Sablière de Warwick Itée pour réaliser les trois (3) entrées de service sur la rue du Roi au prix soumis soit 31 000,49 \$ plus taxes applicables.

Adoptée.

2011-177

ACCEPTATION DES CONDITIONS POUR LE NON-ACCÈS LE LONG DE LA ROUTE 249 DANS LE PROLONGEMENT DU BOULEVARD INDUSTRIEL

Pour faire suite à la demande du ministère des Transports du Québec d'entériner les conditions et ce, à titre gratuit, pour lever le non-accès le long de la route 249 à l'intersection du prolongement du boulevard Industriel, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos confirme qu'elle accepte les conditions du ministère des Transports du Québec.

Adoptée.

2011-178**MANDAT À ME DENIS GAUTHIER POUR ACTES DE SERVITUDES AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

Considérant qu'il y a lieu que des servitudes soient accordées avec le ministère des Transports du Québec ainsi qu'avec la compagnie Les Viandes Laroche inc. pour lever le non-accès sur la route 249, dans le prolongement du boulevard Industriel, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu de mandater Me Denis Gauthier, notaire, pour la rédaction des servitudes nécessaires pour lever le non-accès le long de la route 249. De plus que le maire et le greffier-suppléant soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, les documents notariés. Que tous les frais relatifs à ces servitudes soient défrayés par la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

2011-179**RÉPARATION DE LA PISTE CYCLABLE : ACCEPTATION SOUTIEN FINANCIER**

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos accepte de participer financièrement à la réparation de la piste cyclable conjointement avec la MRC des Sources et la Ville de Danville, jusqu'à concurrence d'un montant de 6 000 \$ réparti en parts égales entre les 3 municipalités. La Ville d'Asbestos consent à ce que la MRC de Sources s'occupe du volet administratif pour la répartition des coûts.

Adoptée.

2011-180**ACHAT ET INSTALLATION D'UNE CLOTURE POUR LE PASSAGE DE LA PLAGE PUBLIQUE**

Suite à la demande de prix effectuée pour l'achat et l'installation d'une clôture pour le passage de la plage publique, la compagnie Clôtures Cambrek des Bois-Francis a fourni un prix. Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu de mandater l'entreprise Clôtures Cambrek des Bois-Francis à fournir et installer une clôture pour le passage de la plage publique, le tout tel que décrit dans sa soumission, au coût de 4 267,70 \$ plus taxes.

Adoptée.

RAPPORT MENSUEL D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Le Conseil prend connaissance du rapport mensuel de juin 2011 préparé par M. David Bélanger, directeur du Service de l'inspection, qui se détaille comme suit :

	NOMBRE DE PERMIS	VALEUR DÉCLARÉE	CUMULATIF
JANVIER	6	1 558 400 \$	1 550 400 \$
FÉVRIER	8	48 500 \$	1 598 900 \$
MARS	8	77 000 \$	1 675 900 \$
AVRIL	30	281 100 \$	1 957 000 \$
MAI	62	657 260 \$	2 614 260 \$
JUIN	75	449 550 \$	3 063 810 \$

2011-181

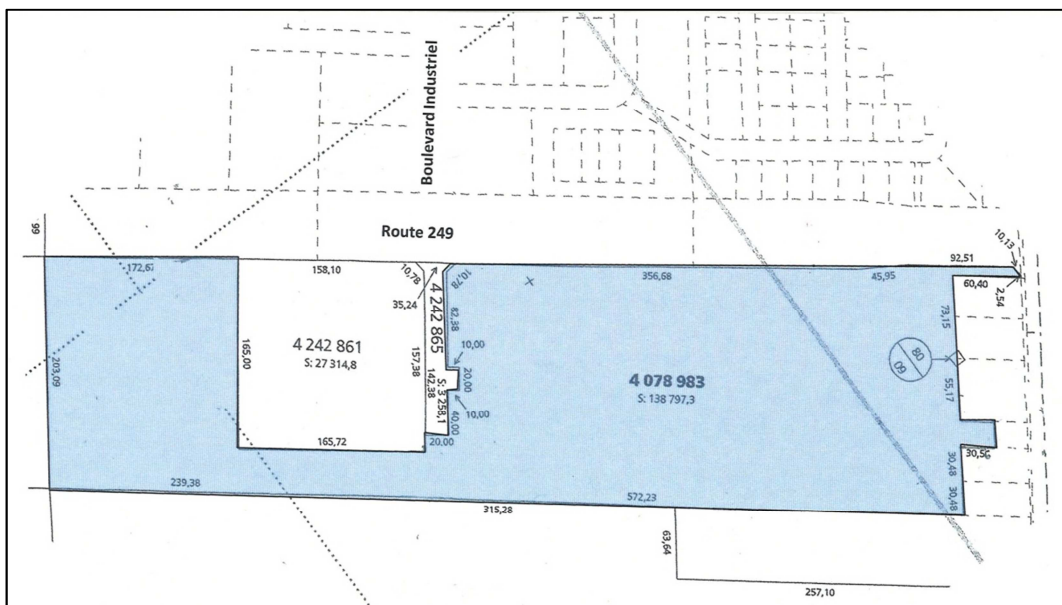
VENTE D'UN TERRAIN INDUSTRIEL À LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE D'ASBESTOS POUR FIN DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos possède des terrains à vocation industrielle disponibles dans son parc industriel;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos, depuis quelques années, passe par l'intermédiaire de la Corporation du complexe industriel d'Asbestos pour la vente de ses terrains industriels;

CONSIDÉRANT qu'il serait plus avantageux d'une part comme de l'autre pour la gestion des terrains disponibles de vendre un terrain à la Corporation de développement socioéconomique d'Asbestos;

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos vende à la Corporation de développement socioéconomique d'Asbestos un terrain industriel illustré dans le croquis ci-dessous et ce, dans le but de développement industriel futur. Cette vente est faite au prix de 0,17\$ le pied carré plus les taxes applicables.



Que Me Pierre Corbeil, notaire, soit mandaté pour effectuer la transaction et que le maire et le directeur général et greffier-suppléant soient autorisés à signer l'ensemble des documents nécessaires à la transaction.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Lionel Duchesneau :

- Question sur piste cyclable vers le secteur Trois-Lacs
- Rue Larochelle, des représentations sont-elles faites auprès du MTQ ?

2011-182

NOMINATION MAIRE-SUPPLÉANT

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que M. Pierre Benoit soit nommé maire-suppléant, et ce, conformément à la Loi. Des remerciements sont adressés au conseiller Jean Roy, maire-suppléant sortant.

Adoptée.

2011-183

NOMINATION REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU MONT-HAM

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que M. Jean Roy soit le représentant de la Ville d'Asbestos pour siéger au conseil d'administration de la Corporation de développement du Mont-Ham.

Adoptée.

2011-184

NOMINATION REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE RESTAURATION DU LAC TROIS-LACS

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que M. Alain Roy soit le représentant de la Ville d'Asbestos pour siéger au conseil d'administration de la Régie intermunicipale de restauration du lac Trois-Lacs.

Adoptée.

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

M. le maire Hugues Grimard :

- › Invitation à participer aux Régates de bateaux de carton
- › Remercie la conseillère Nicole Forgues et toute l'équipe pour leur travail à l'organisation de la Marche pour la santé.

La conseillère Nathalie Durocher :

- › Invite la population aux vendredis musicaux du comité Rue principale
- › Projet de balconnières a été repris la semaine dernière par le Comité de Qualité de vie (formule améliorée)

Le conseiller Serge Boislard :

- › Conférence de presse sur le chrysotile jeudi le 7 juillet à 11h30 par le Mouvement ProChrysotile

La conseillère Nicole Forgues :

- › Informations sur l'administration de l'argent recueilli pour la marche pour la santé
- › Informe la population sur le déroulement du concours « Maisons et entreprises fleuries ».

Le conseiller Jean Roy :

- › Compte-rendu des travaux sur la rue Bruneau
- › Informations sur travaux de désamiantage du 185, rue du Roi en cours.

Le conseiller Pierre Benoit :

- › Jeux d'eau ouverts au parc 4H dans le secteur Saint-Barnabé
- › Défi cycliste des pompiers.
- › Informe la population sur l'ouverture du Camp de jour offert par le service des loisirs
- › Compte-rendu de l'aide aux sinistrés de Saint-Paul de l'Île aux Noix et remercie les bénévoles. Une lettre sera transmise aux employés pour leur implication.

2011-185

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues que la présente séance soit levée à compter de 20 h 20.

Adoptée.

HUGUES GRIMARD, MAIRE

**GEORGES-ANDRÉ GAGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET GREFFIER-SUPPLÉANT**

/lg